

15, 16, 17
Mars
2024

Hauts-de-France

PRO-PRES

GUIDE DE L'ORGANISATEUR DE RAMASSAGES

Cette opération est ouverte à toute personne privée ou publique souhaitant organiser un ramassage local : habitants, randonneurs, agriculteurs, membre d'associations, chasseurs, pêcheurs, entreprises, lycées, communes, intercommunalités...

S'inscrire c'est bénéficier :

- du **matériel de ramassage** dans la limite des stocks disponibles (gants, sacs poubelle),
- de **l'enlèvement des déchets après le ramassage** (sous réserve de la participation de votre communauté de communes),
- des **supports de communication numérique (affiches personnalisables, flyers)**
- des **actions de communication de la Région** : site internet dédié, réseaux sociaux, presse régionale, reportages vidéo et photographiques, ...

1. **Prenez contact avec l'un des référents** de votre département. Ce contact est **obligatoire** car c'est le référent qui assurera le lien avec la structure en charge de la collecte et du traitement des déchets ramassés. Il pourra également vous aider à organiser votre ramassage (cf. liste jointe et sur le site de l'opération).
2. **Imaginez votre ou vos ramassage(s)** : dates, lieux, modalités pratiques, partenaires à mobiliser, ...
3. **Inscrivez votre ou vos ramassages** sur le site de l'opération **avant le 23 Février 2024**.
4. **Récupérez votre matériel de ramassage** (gants, sacs poubelle) **auprès de votre référent, dans la limite des stocks disponibles**,
5. **Assurez la communication locale** de votre/vos ramassages et **incitez le public à ramener son matériel** (gilet jaune de la voiture, paires de gants de jardinage).
6. **Réalisez votre ou vos ramassages les 15 (pour les scolaires et les entreprises), 16 ou 17 Mars 2024** :
 - Accueil des participants,
 - Distribution du matériel,
 - Lecture des consignes de sécurité,
 - Gestion des déchets ramassés : centralisation, tri, transport vers le centre de traitement
 - Prise d'une photo de groupe avec l'ensemble des ramasseurs.
7. **Saisissez les résultats** de votre/vos ramassages **avant le 20 Mars 2024**.

Plus d'informations sur <http://hautsdefrance-propres.fr/>

Impulsée par la Région Hauts-de-France et les Fédérations des chasseurs et de pêche, l'opération « **Hauts-de-France Propres** » a pour ambition de mobiliser le plus grand nombre **pour ramasser et trier**, aux dates proposées, **un maximum de déchets** se trouvant **dans la nature**, que ce soit en pleine campagne, aux bords des cours d'eau, ou en agglomération.

